

L'étude des mentions de lieux de sépulture offre donc un angle privilégié de compréhension des phénomènes de renouvellements du chant au cours de la transmission orale, qui permettent de réinsérer le récit dans un contexte plus familier pour les chanteurs : dès lors que l'usage d'enterrer les morts à l'église a disparu et que de nouvelles pratiques funéraires se sont imposées en Basse-Bretagne, cet élément du chant n'a plus été d'actualité et a été transformé. De tels apports peuvent donc être précisément datés : ils ont vraisemblablement été intégrés de façon postérieure au milieu du 18^e siècle. Mais la comparaison des différentes variantes d'un même chant-type permet de retrouver plusieurs états successifs du chant, les versions n'ayant pas été renouvelées systématiquement ni au cours de la même période chronologique. Celles qui mentionnent des enterrements à l'église portent donc la trace d'archaïsmes culturels dans le contexte des 19^e et 20^e siècles ; elles constituent en cela un riche indice de datation de certaines complaintes, dans lesquelles l'évocation d'un enterrement dans l'église est gage d'ancienneté, surtout s'il est appliqué à un roturier. Cet élément permet donc d'affiner ou de confirmer, par le croisement avec d'autres indications, l'appartenance de certaines *gwerziou* à un répertoire pleinement inscrit dans un contexte d'Ancien Régime : c'est un des éléments, parmi d'autres, qui permet de situer de façon vraisemblable la chanson sur Garan Le Bris dans une période antérieure aux guerres révolutionnaires ou impériales qui forment le cadre de la plupart des autres complaintes de départs à l'armée conservées dans le répertoire en breton³⁴⁸.

Ce sont les interpolations insérées dans le chant ultérieurement à sa date de composition qui ont attiré l'attention jusqu'ici. La *Goers marie renée* présente un autre cas de figure : connue seulement par deux copies d'une même version contenue dans la collection Penguern, elle est la seule complainte en breton qui relate une intrigue entièrement basée sur la question du lieu de sépulture et sur les conflits qui peuvent en découler³⁴⁹.

³⁴⁸ À côté d'une version qui situe l'enterrement de Garan et de sa mère au cimetière (voir notamment P358), une autre le place à l'église (Pe46). Cette seconde pièce est d'autant plus intéressante que toute l'intrigue finale ne peut se comprendre que si l'action se situe dans l'église, rendant ainsi difficile une modernisation du chant en remplaçant l'intrigue au cimetière.

³⁴⁹ BnF, coll. Penguern, ms. 91, f. 62 r-v. La pièce retenue pour la transcription est notée d'une écriture que je n'ai pas pu identifier, mais qui n'est ni celle de Jean-Marie de Penguern, ni celle de Guillaume-René Kerambrun. Elle a servi de support à la copie réalisée par Jean-Marie de Penguern, qui en a modifié le titre – pour lui donner celui de *Dom Ian ar C'haro* (Dom Jean Le Caro) – et l'orthographe. La mélodie n'est pas connue. Transcription et traduction : Éva Guillorel.

goers marie renée.

marie renée a lavarét
 dé z̄at at dé mam un dé a ouét
 ma z̄at, ma mam ma d'am héret
 da glasc eur bellec din e héfet.
 clasquet dy mé dom ian ar haro
 car me zo er parail ar maro.
 ar réné coz a pa clevoaz
 dar bourg langoat prompt e héaz.
 dar bourg langoat pa hé hariat
 dom ian ar haro neus rencontret
 dom ian ar haro ma dam heret
 da covez ma merch gan in deufet.
 deu tu gan in dom ian ar haro
 car e man er parail ar maro.
 marie renée e lavarét
 da dom ian ar haro pé saludé
 dom ian ar haro ma dam heret
 casset ma corfs pour er porchet.
 o corfs er porchet ne hay quet
 an escop na permetfé quet
 o corfs er porchet ne hay quet
 pa hès marie rené en douar
 eur goulmic guen voar lost ar bar
 at dré e bouibant et deus laret
 cas marie rené er porchet
 er bourg langoat pa hinc arriet
 et soul a voat groide er verret
 et z̄oul ~~a zo~~³⁵⁰ grouet er verret
 marie réné ennan zo laquet.
 marie réné ennan zo laquet
 an tud en dro et zo dovlinet
 an tud en dro et zo dovlinet
 pevoar èle goen et zo disquenet.
 en marie réné hing croguet ;
 en marie réné hing croguet
 da gas e horfs povre er porchet.
 cri et viget ar galon ne voelgé
 er bourg langoat neb a vigé
 o voilet tri den ag anter cant
 mervoel en un intérammant ;
 nag ar person zo manet clan
 ne hal n'a dibin na efan.

La gwerz de Marie René

Marie René disait
 À son père et à sa mère un jour :
 « Mon père, ma mère, si vous m'aimez,
 Vous irez me chercher un prêtre.
 Allez me chercher dom Jean Le Caro
 Car je suis presque morte. »
 Le vieux René, quand il entendit,
 S'en alla promptement au bourg de Langoat.
 Au bourg de Langoat, quand il est arrivé,
 Il a rencontré dom Jean Le Caro.
 « Dom Jean Le Caro, si vous m'aimez,
 Vous viendrez avec moi pour confesser ma fille.
 Venez avec moi, dom Jean Le Caro,
 Car elle est presque morte. »
 Marie René disait
 À dom Jean Le Caro quand il l'a saluée :
 « Dom Jean Le Caro, si vous m'aimez,
 Amenez mon pauvre corps sous le porche.
 - Votre corps n'ira pas sous le porche,
 L'évêque ne le permettrait pas.
 Votre corps n'ira pas sous le porche. »
 Quand Marie René allait être mise en terre,
 Une petite colombe blanche était derrière la voiture,
 Et dans son sifflement elle a dit
 D'emmener Marie René sous le porche.
 Au bourg de Langoat, quand ils sont arrivés,
 Son trou était fait dans le cimetière.
 Son trou est fait dans le cimetière,
 Marie René est mise dedans.
 Marie René est mise dedans,
 Les gens autour se sont agenouillés.
 Les gens autour se sont agenouillés,
 Quatre anges blancs sont descendus,
 Ils ont pris Marie René ;
 Ils ont pris Marie René
 Pour emporter son pauvre corps sous le porche.
 Cruel eût été le cœur qui n'eût pleuré
 Dans le bourg de Langoat s'il y avait été,
 En voyant cinquante-trois personnes
 Mourir pendant un enterrement ;
 Et le recteur est resté malade,
 Il ne peut ni manger ni boire.

³⁵⁰ Les termes « et voat » (« était ») sont indiqués au-dessus du verbe barré.

Bien qu'un seul et unique texte ait été conservé, son analyse lexicale et morphosyntaxique, tout comme celle des motifs narratifs qui le composent, écartent l'hypothèse d'une composition du 19^e siècle ou d'un pastiche inventé de toutes pièces par un folkloriste : la complainte présente au contraire toutes les caractéristiques des *gwerziñ* qui se rapportent à des événements d'Ancien Régime, et il est vraisemblable qu'elle ait été recueillie à proximité immédiate du lieu de l'épisode mis en scène, à Langoat en Trégor³⁵¹. L'analyse des quelques données toponymiques et anthroponymiques de la complainte ne permet pas de relier le fait divers à un enterrement consigné dans les registres de cette paroisse, ce qui semble à premier abord bloquer les possibilités d'extension d'une recherche visant à dater la pièce³⁵². Pourtant, l'étude des comportements concernant les pratiques d'enterrement qu'elle met en scène constitue une autre piste de réflexion qui permet de proposer une hypothèse de datation culturelle de la *gwerz*. Lorsqu'on analyse ce texte en ayant extrait les éléments de merveilleux – qui constituent pour la plupart des motifs-clichés que l'on retrouve dans d'autres chansons et légendes en prose³⁵³ –, la ressemblance entre la complainte sur Marie René et de nombreuses situations de conflits au cours du 18^e siècle est en effet flagrante.

La volonté des autorités civiles et ecclésiastiques de modifier les pratiques funéraires en interdisant les enterrements à l'intérieur de l'église au profit du cimetière se heurte en effet à une résistance profonde des populations : ces mesures révèlent le fossé culturel croissant entre les soucis sanitaires d'une part des élites et les préoccupations religieuses des paroissiens, qui veulent que leurs défunts reposent à l'intérieur de l'église pour obtenir les meilleures garanties pour le salut de leur âme. Bien que des tensions soient palpables ponctuellement dès le 17^e siècle³⁵⁴, c'est surtout à partir de l'arrêt du Parlement de 1719 que les conflits se multiplient. Deux procédures criminelles bas-bretonnes particulièrement fournies, portées en appel devant le Parlement de

³⁵¹ Cette approche linguistique et littéraire, nécessaire à l'analyse critique de la source mais dont le détail présente peu d'intérêt dans le cadre de cette étude, est approfondie dans : GUILLORELL, 2008, « *L'enterrement de Marie René : une gwerz révélatrice des sensibilités religieuses dans la Basse-Bretagne du 18^e siècle ?* », p. 169-173. Je me contente de reproduire la carte synthétique de l'étude lexicale et morphosyntaxique de cette chanson en **annexe 52**, p. 833, qui permet également de situer géographiquement le lieu de la narration.

³⁵² ADCA, série E, registres paroissiaux de Langoat, 5 Mi 578 à 5 Mi 580. Les registres sont lacunaires pour les années suivantes : 1673 (partiellement), 1674 à 1677, 1683 (partiellement), 1684 à 1688, 1717 à 1725. Le nom du confesseur de la jeune fille, Le Caro, est bien attesté dans cette paroisse, contrairement à celui de René, dont d'autres éléments de la chanson montrent qu'il ne peut toutefois pas s'agir du prénom composé Marie-Renée. Plus de détails sont donnés sur ce point dans : GUILLORELL, 2008, « *L'enterrement de Marie René : une gwerz révélatrice des sensibilités religieuses dans la Basse-Bretagne du 18^e siècle ?* », p. 173-174.

³⁵³ C'est particulièrement vrai pour les mentions de la colombe blanche sur la charrette – qui est la reprise détournée d'une image mettant généralement en scène une vipère qui donne elle aussi des conseils à travers ses sifflements –, et des anges qui descendent du ciel au moment de la mort – motif-cliché bien connu lié au merveilleux chrétien, signe d'une récompense divine venant couronner une vie de piété, d'innocence ou de repentance –. Voir sur ce second point : THOMPSON, *Motif-Index of Folk-Literature*, E 754.2.2, vol.2, p.507 ; LUZEL, 1881 (2001), *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, p. 167-169, 183-194 et 199-204.

³⁵⁴ CROIX, 1981, *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie, la mort, la foi*, p. 1008 et 1361-1362. Cet auteur cite notamment une plainte du recteur de Riantec en 1653 contre les paroissiens qui veulent se faire enterrer à l'église, malgré les ordonnances de l'évêque de Vannes s'y opposant.